



Compte-rendu de la 7ème audio COVID19 hebdomadaire du 6 mai 2020.

La CGT a lu une déclaration liminaire sur le ratchet des jours de congés-rtt (mise en ligne sur notre site internet : <http://www.dgfip.cgt.fr/691/spip.php?article643>).

Un échange s'est ensuivi avec le directeur de la Disi pour obtenir des engagements de sa part en faveur des agents.

La CGT s'est efforcée de lui expliquer qu'il avait là l'occasion de démontrer qu'il n'était pas réduit à un simple rouage de notre administration.

Au poste qu'il occupe, il pourrait décider notamment de transformer des jours en ASA en jours de télétravail.

L'intersyndicale nous a suivi pour insister afin d'obtenir un assouplissement de cette ordonnance.

Nous lui avons bien expliqué que la situation actuelle est difficile pour tous et toutes.

Le climat dans les services risque d'être tendu. Il ne faudrait pas beaucoup pour mettre le feu aux poudres, maintenant que le vol de congés est avéré.

La CGT a rappelé que pour répondre à l'urgence sanitaire et sociale d'aujourd'hui, pour préparer le jour d'après, la CGT Finances Publiques, comme la fédération des Finances et l'UFSE, a déposé un préavis de grève (sur le site internet national : <http://www.financespubliques.cgt.fr/content/preavis-de-greve-11-mai-au-24-juillet-2020>)

couvrant la période de l'état d'urgence sanitaire.

Le directeur a voulu se justifier en nous expliquant que les « ordres » venant du ministre et du DG il lui était difficile d'accéder à notre demande.

Au final, fera-t-il quand même un geste en faveur de ses agents ? Pas de réponse précise.

L'échange a été tendu...

Depuis le début de la crise nous n'avons que des réunions informelles, la CGT a demandé que le CTL se réunisse rapidement car une partie des sujets traités lors de ces audios COVID19 sont du ressort de cette instance. Les élu-e-s doivent être convoqué-e-s. Pas de date fixée à ce jour.

Point sanitaire par le Directeur :

-Plus aucun agent de malade ou en quatorzaine.

-Les masques qui restaient à livrer l'ont été pour Nevers mais toujours pas pour la cid de Savoie.

Aucune nouvelle du transporteur ? Dépannage grâce à l'entraide entre directions.

A partir du 11 mai :

- Cas des agents actuellement en ASA

=> pour ceux dit « fragiles » ou « vulnérables » continueront en ASA sur avis du médecin de prévention

=> pour ceux en garde enfants, pas de sujet pour prolonger en ASA jusqu'à début juin

=> pour ceux non en télétravail, soit ils reviendront travailler en présentiel soit ils basculeront en télétravail si possible

-chaque service aura à disposition lingettes/gel/...

Le directeur a annoncé qu'il avait fait commande de 2 masques « grand public » pour chaque agent de la disi. La livraison est attendu lundi sur chaque site.

La CGT a accueilli avec satisfaction cette nouvelle car à chaque audio nous avons revendiqué la nécessité de fournir des masques au moins pour les collègues empruntant les transports en commun. (les collègues des cid/éditiques étant déjà fournis)

Sur l'organisation de services, le directeur a assuré que tout sera finalisé à temps afin de respecter la distanciation sociale.

Intervention du médecin coordonnateur pour la Disi:

Il a insisté pour que les agents vulnérables soient placés en télétravail et laissés en ASA.

Si un de ces agents insisterait pour revenir, c'est le médecin de prévention qui prendra la décision finale.

La liste des maladies rendant vulnérable a été réactualisée par un décret. Elle sera renvoyée aux agents. Si un agent passe dans cette catégorie, il doit prévenir la direction qui fera le nécessaire pour contacter le médecin.

Le médecin rappelle que la direction n'a pas à être informée de la maladie d'un agent. Ça relève du secret médical.

Si durant le confinement, un agent a eu les symptômes du COVID qui ont été validés par son généraliste, il contacte le médecin de prévention qui l'interrogera par téléphone pour la reprise.

La CGT a obtenu la banalisation de la journée pour la 1ère semaine de « déconfinement ».

⇒ c'est à dire que le nombre d'heures par jour sera abondé si nécessaire pour obtenir une durée journalière normale.

Les responsables d'ESI ont fait chacun un point du PRA à leur niveau :

-le télétravail pourra être étendu avec l'utilisation des petits PC fixes, dits tiny

-là où le télétravail ne peut être utilisé qu'à la marge, alternance (travail en équipe ou rotation) sera mise en place.

Un balisage au sol sera tracé quand ce sera nécessaire pour éviter au maximum les croisements dans les passages étroits.

Dijon : reprise en douceur et progressive. 34 Télétravailleurs/50 agents. Moins de 10 présents sur site lundi.

Meyzieu : situation inchangée, tous les collègues hors atelier sont en télétravail.

Lyon : 28 personnes en présentiel.

Nevers : En présentiel, une quinzaine de personnes. Les télétravailleurs actuels continuent et des tiny sont fournis à certaines personnes (7 ou 8?) pour l'instant. Distanciation et fléchage. Une personne ou deux par bureau avec ouverture de certaines portes condamnées afin que chaque agent ait sa porte pour ne pas se croiser. Lingettes et gel fournis. Seront également présents en plus le gardien concierge et les 2 veilleurs de nuit.

-les restaurants administratifs :

Clermont-Ferrand => ouverture prévue mercredi

Lyon, ouverture du restaurant administratif prévue mardi, moins de 30 couverts prévus / jour,

Interrogée sur la qualité du ménage, qui dans certains établissements pouvait laisser à désirer avant le confinement, la DISI a répondu que de nouvelles directives du SG devaient aboutir à un « grand coup de propre ». Si cela se vérifie, il faudra que la qualité se maintienne dans la durée, quel qu'en soit le coût financier !